



BILAN JAUNISSES Bourgogne 2024



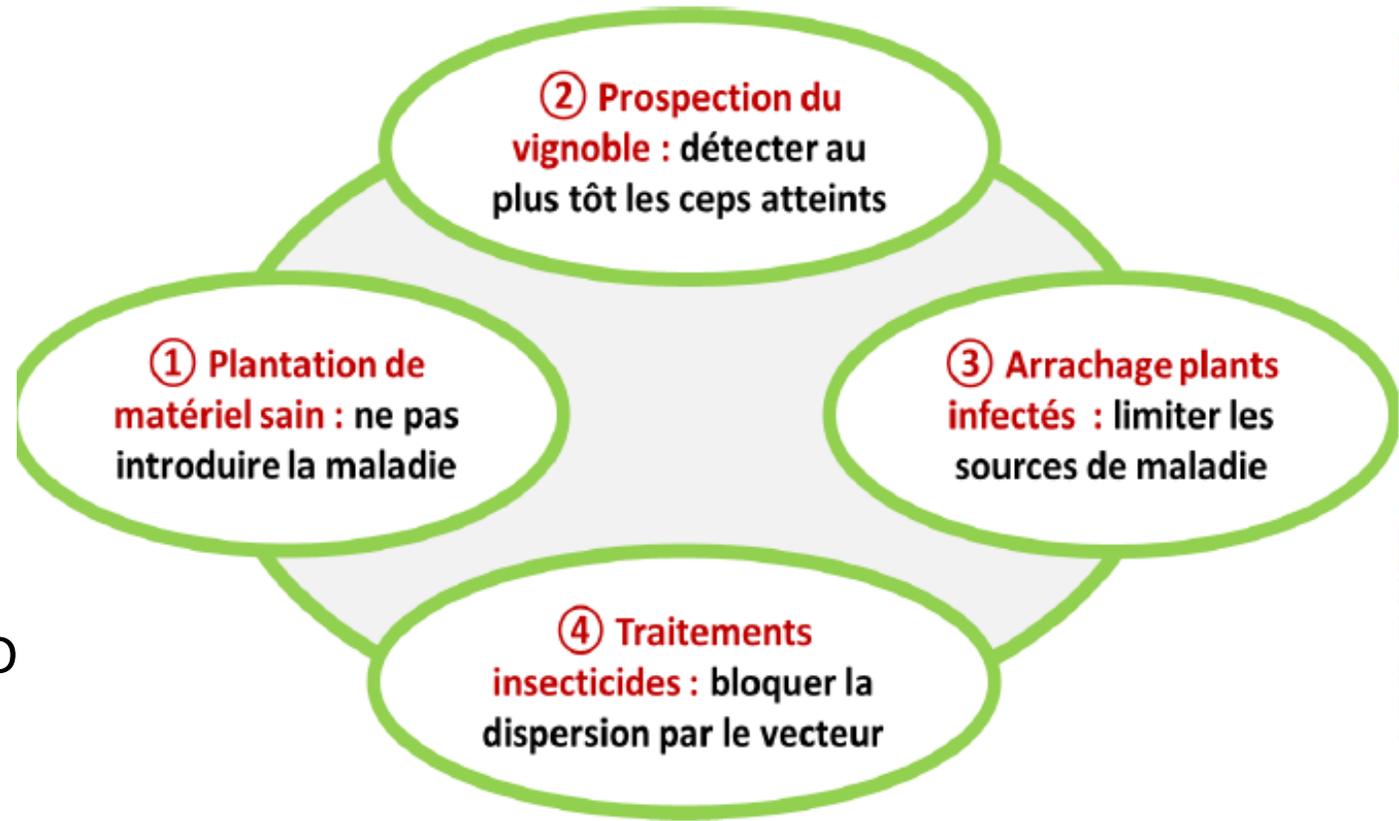
- ① Suivi des cicadelles
- ② Prospections et outils numériques testés
- ③ Résultats des prélèvements



Rappel des piliers de la lutte

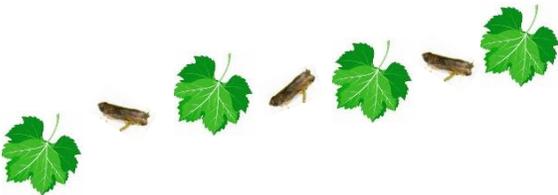
Lutte obligatoire et collective basée sur 4 piliers

Ces mesures ne vont pas l'une sans l'autre et doivent être appliquées collectivement



→ Impacts économiques, environnementaux et sociaux

5^{ème} pilier : mesures prophylactiques concernant le transport de la cicadelle FD *via* le matériel

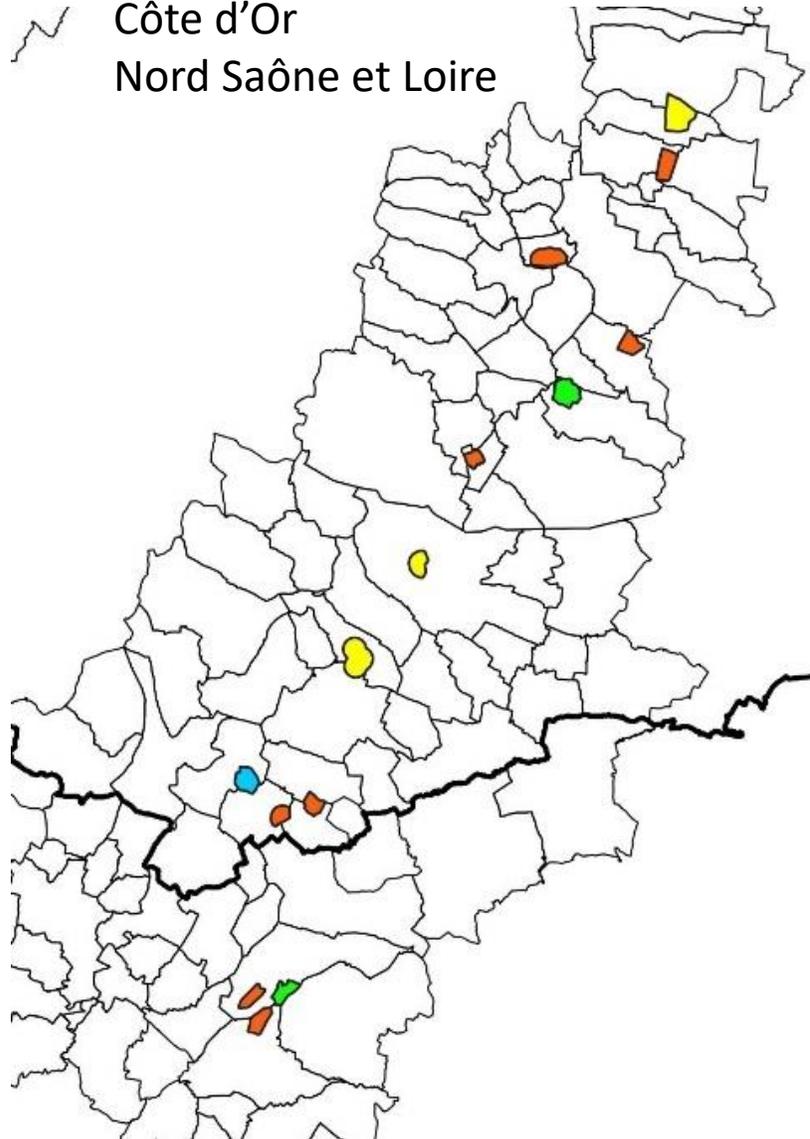


INRAE

Zones de lutte 2024

Côte d'Or Saône et Loire

Côte d'Or
Nord Saône et Loire



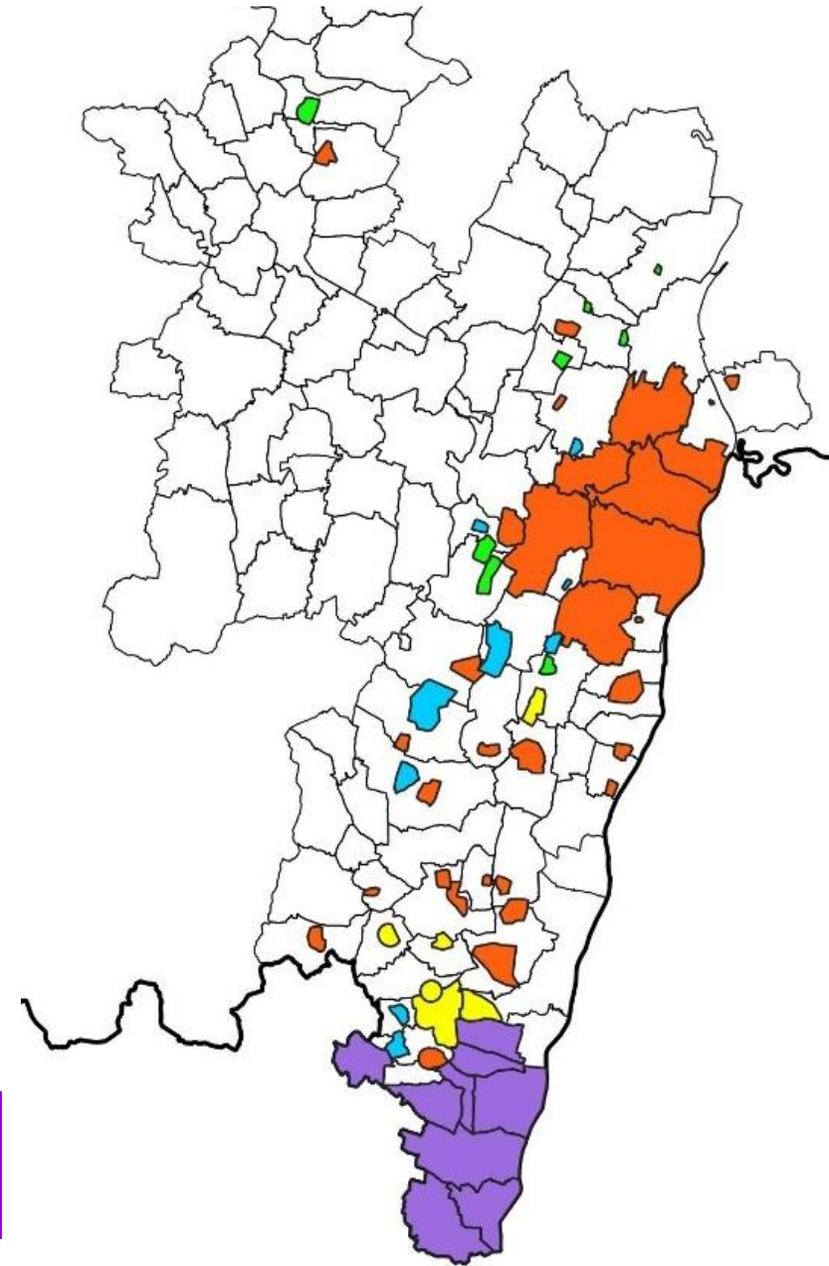
Pas de protection insecticide
(2 ans sans FD)

Zones expérimentales 0 traitement avec
mesures de prophylaxie renforcées

14-16 jours de protection : cas isolés en
2021 et/ou en 2022 sans FD en 2023

24 à 28 jours de protection : nouveaux
cas 2023, foyers persistants

24 à 28 jours de protection + T3 en
conventionnel sur adultes

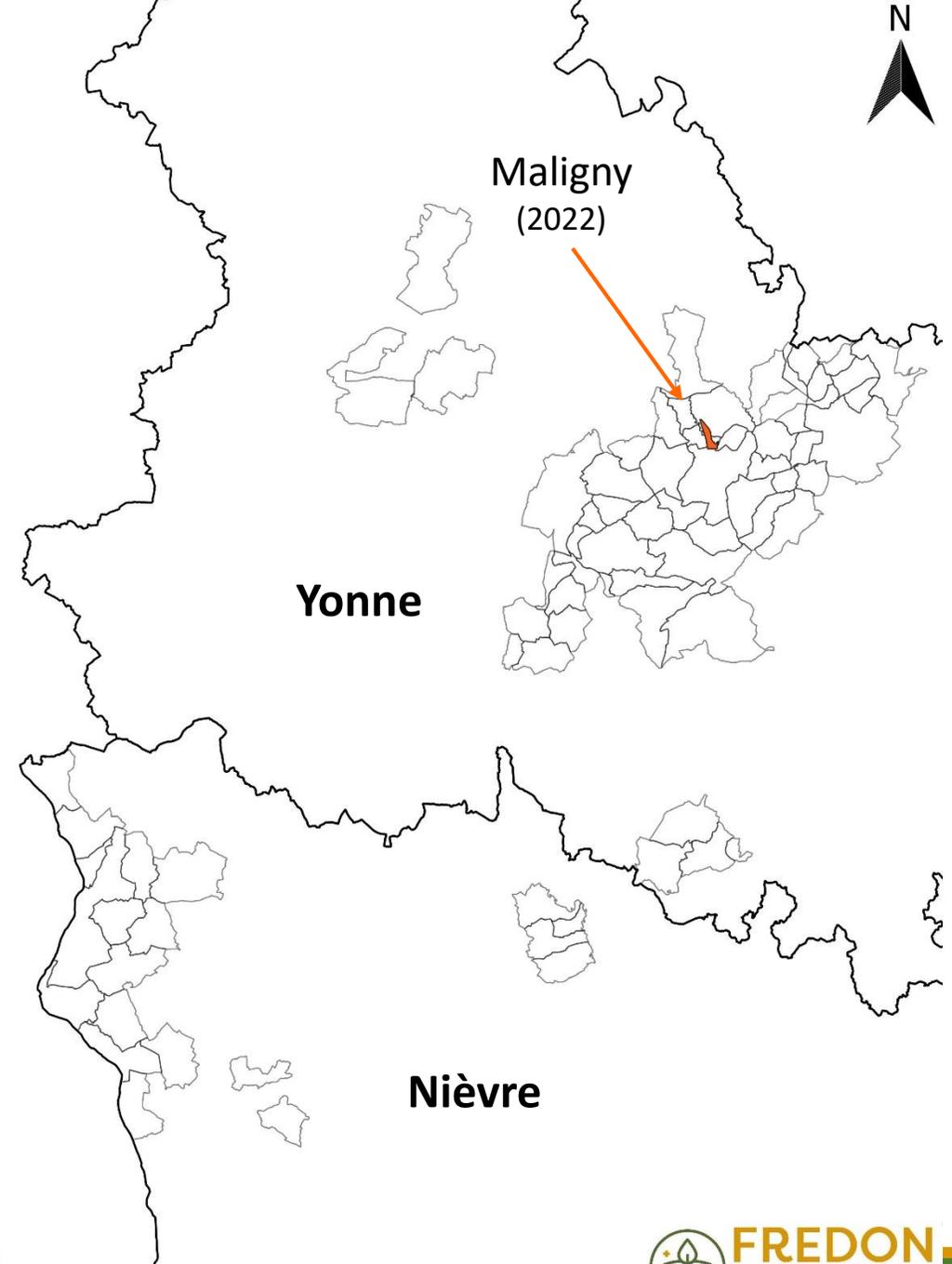


Zones de lutte 2024

Yonne et Nièvre

24 à 28 jours de protection :
nouveaux cas 2022, foyers
persistants

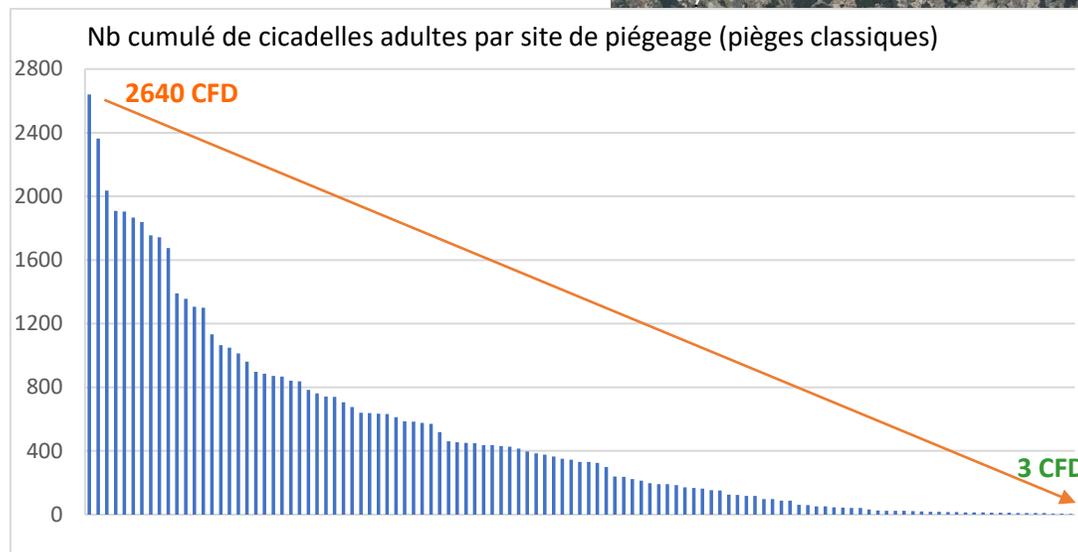
Plus de zone avec protection
insecticide en 58 (3 ans sans FD)



Suivi des cicadelles FD adultes

- 113 pièges répartis sur la Bourgogne
- Positionnés en secteurs FD, en zone de traitements et hors zone de lutte

10 pièges classiques doublés
par des pièges connectés
Advansee
(comparaison relevés
caméra/relevé œil humain)



● piège connecté
● piège

Résultats des prélèvements



Situation à l'issue de
la campagne 2024



Prélèvements



Particularité de l'année 2024 : Décalage important entre la sortie de Flavescence qui a eu lieu essentiellement en juillet voire début août et la sortie de Bois Noir qui a pu localement être importante courant septembre (après les prospections)

- Prélèvements étalés sur plus de 2 mois (de fin août à fin octobre)
- Conditions climatiques perturbées, vignes déjà en partie défoliées lors des prospections ⇒ tous les secteurs viticoles commencés en même temps d'où des prélèvements étalés dans le temps pour une même commune
- Nombreux arrachages courant octobre (Yonne surtout) ⇒ prélèvements pas forcément répartis de façon homogènes

⇒ **objectif des 5000 échantillons atteint**

- Augmentation du nombre de prélèvements a permis de réaliser plus d'échantillons à la parcelle et de réduire le périmètre lors de regroupements de parcelles
- Les prélèvements sont réalisés sur les ceps les plus symptomatiques

Résultats des prélèvements

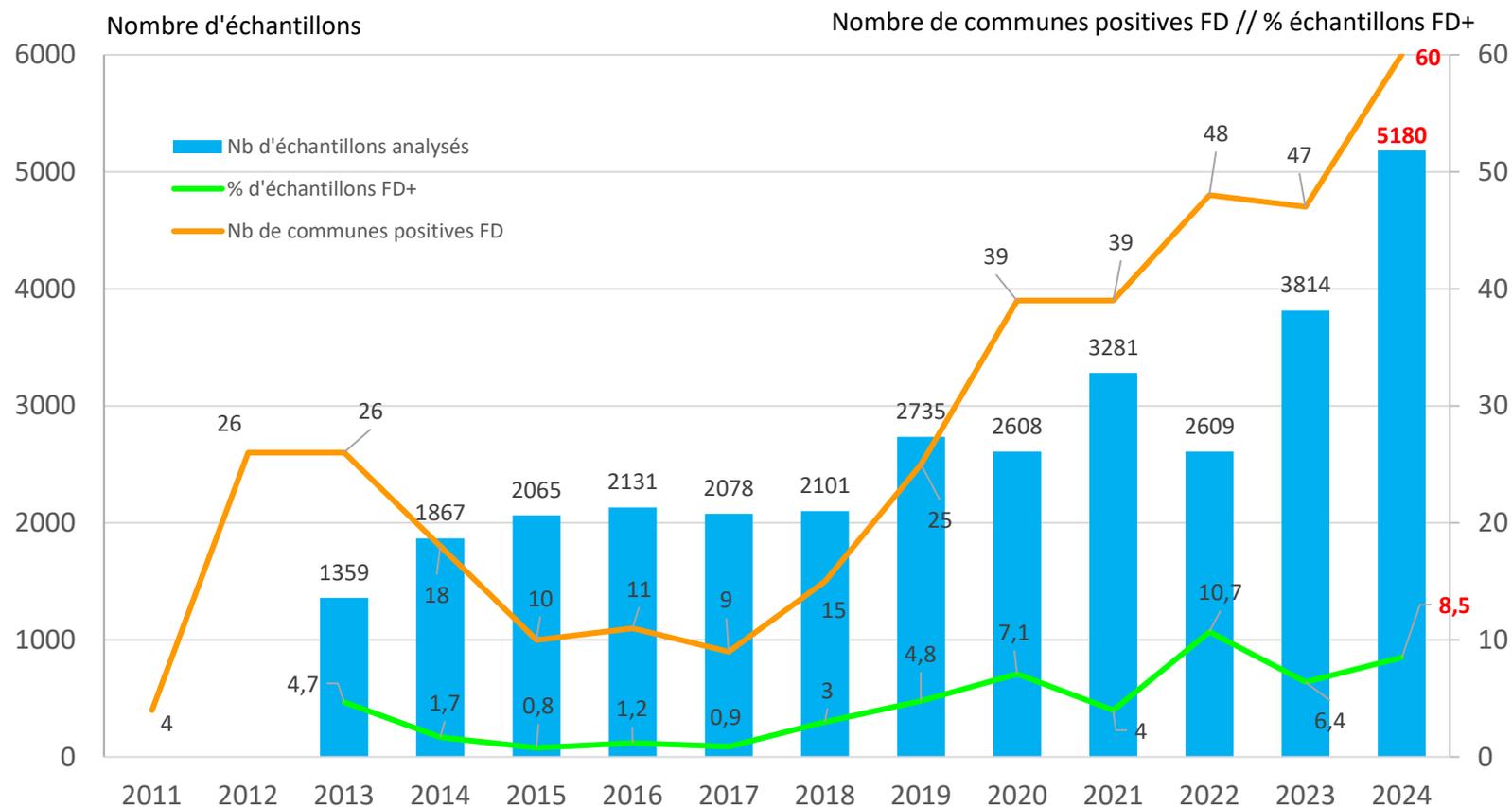
- **5180** analyses sur l'ensemble de la Bourgogne soit près de 34 % de plus qu'en 2023

- **439** échantillons positifs FD
- 4685 échantillons BN

- **402** échantillons positifs FD en Saône et Loire soit 82 % des échantillons FD+

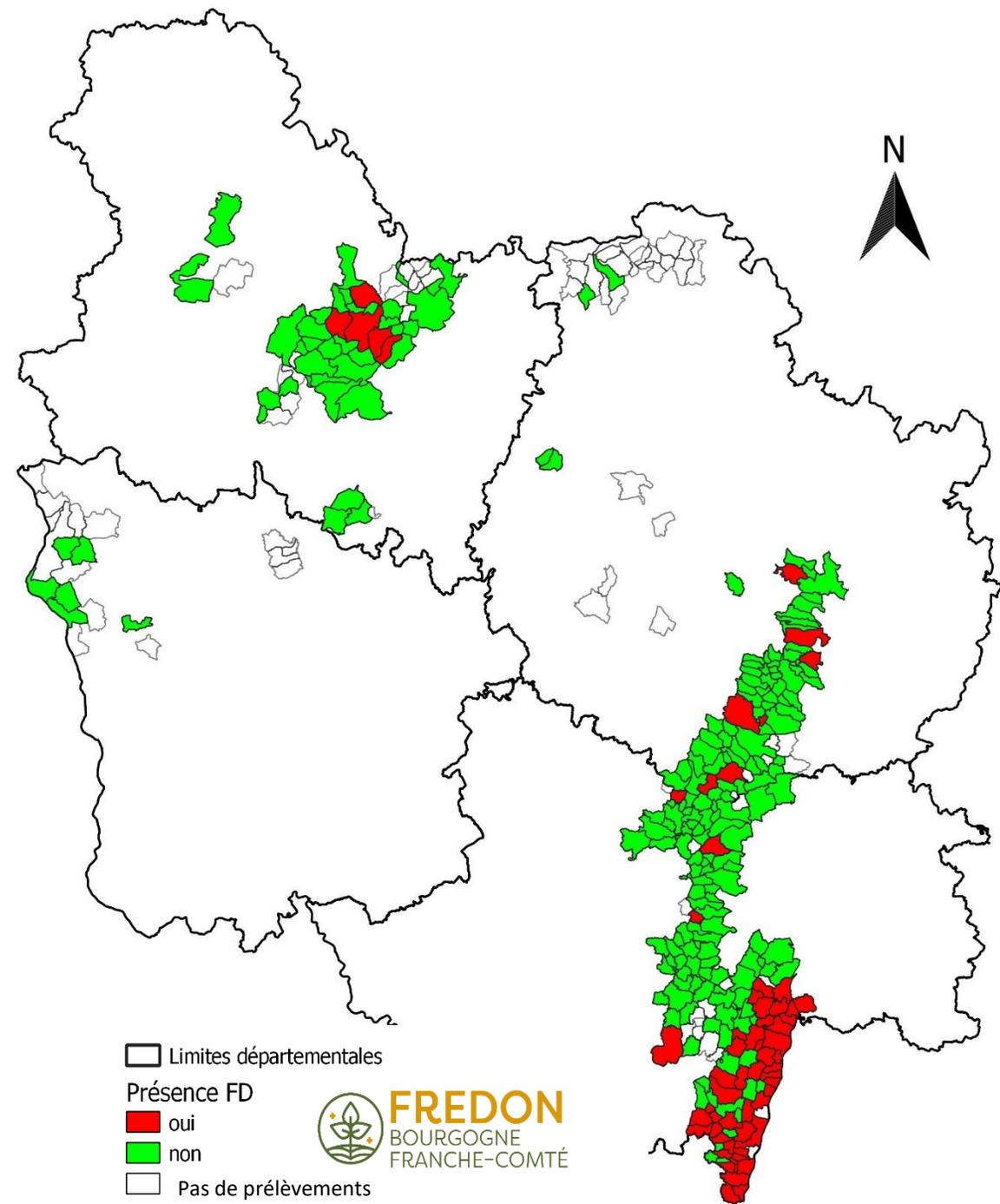
- **60** communes positives dont **48** en Saône et Loire

Evolution du nombre de prélèvements communes contaminées/% échantillons FD+



Résultats des prélèvements 2024

- Communes en **rouge** : au moins un échantillon est sorti positif FD à l'analyse
- Communes en **vert** : pas de FD détectée sur les prélèvements effectués. Les prélèvements n'étant pas exhaustifs, il n'est pas possible de garantir une absence totale de FD



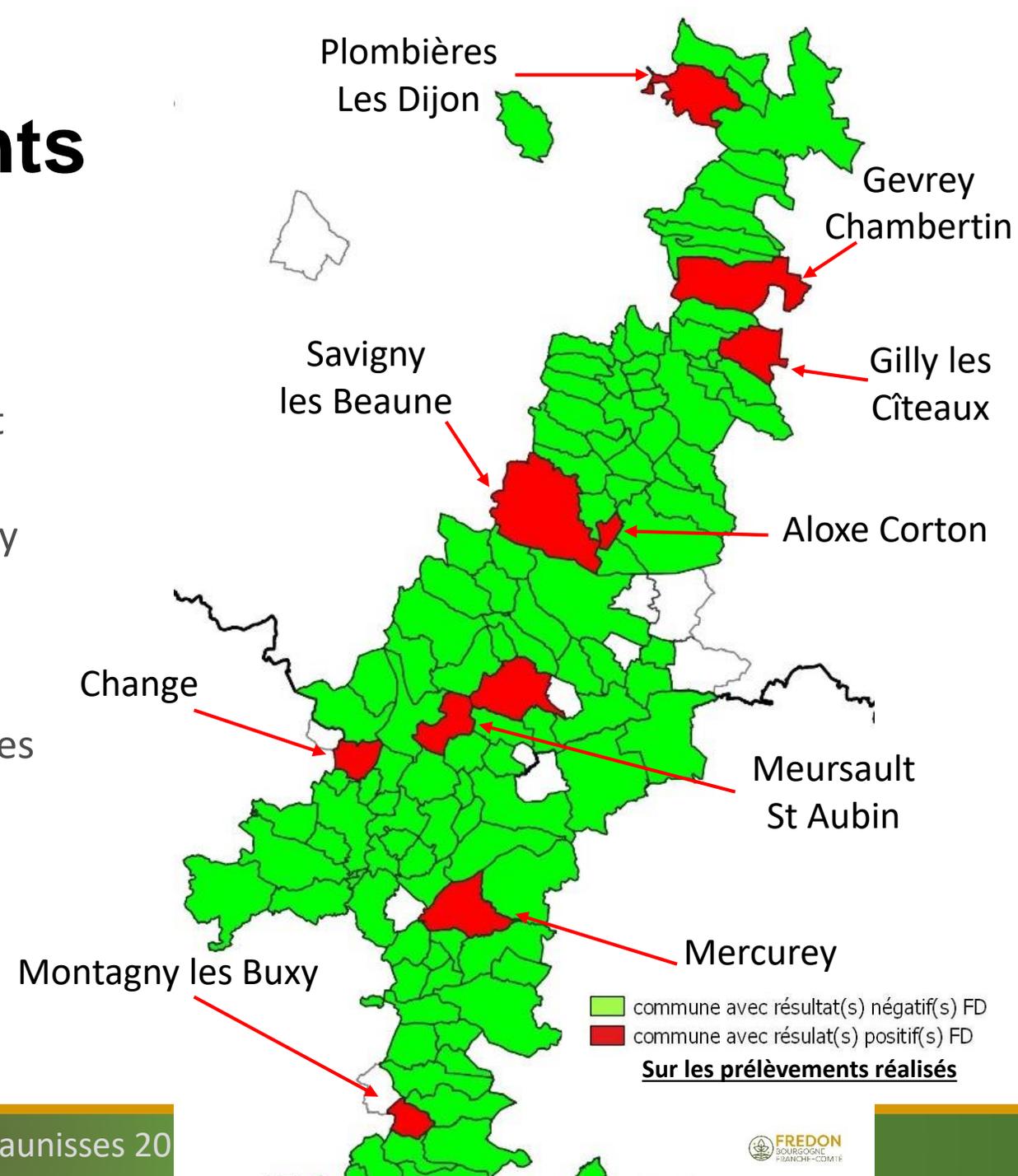
Résultats des prélèvements 2024

• Côte d'Or

- Quelques cas isolés détectés
- 2 petits foyers (celui de Gilly les Cîteaux récurrent depuis 2020 et Savigny les Beaune)
- Pas de Flavescence détectée sur Prémieux Prissey

• Nord Saône et Loire

- Un cas isolé sur Montagny les Buxy
- Le foyer de Mercurey s'étend aux parcelles voisines
- Un petit foyer découvert à Change
- Pas de FD détectée pour la 3ème année consécutive à Chenôves
- Pas de FD retrouvée sur Rully

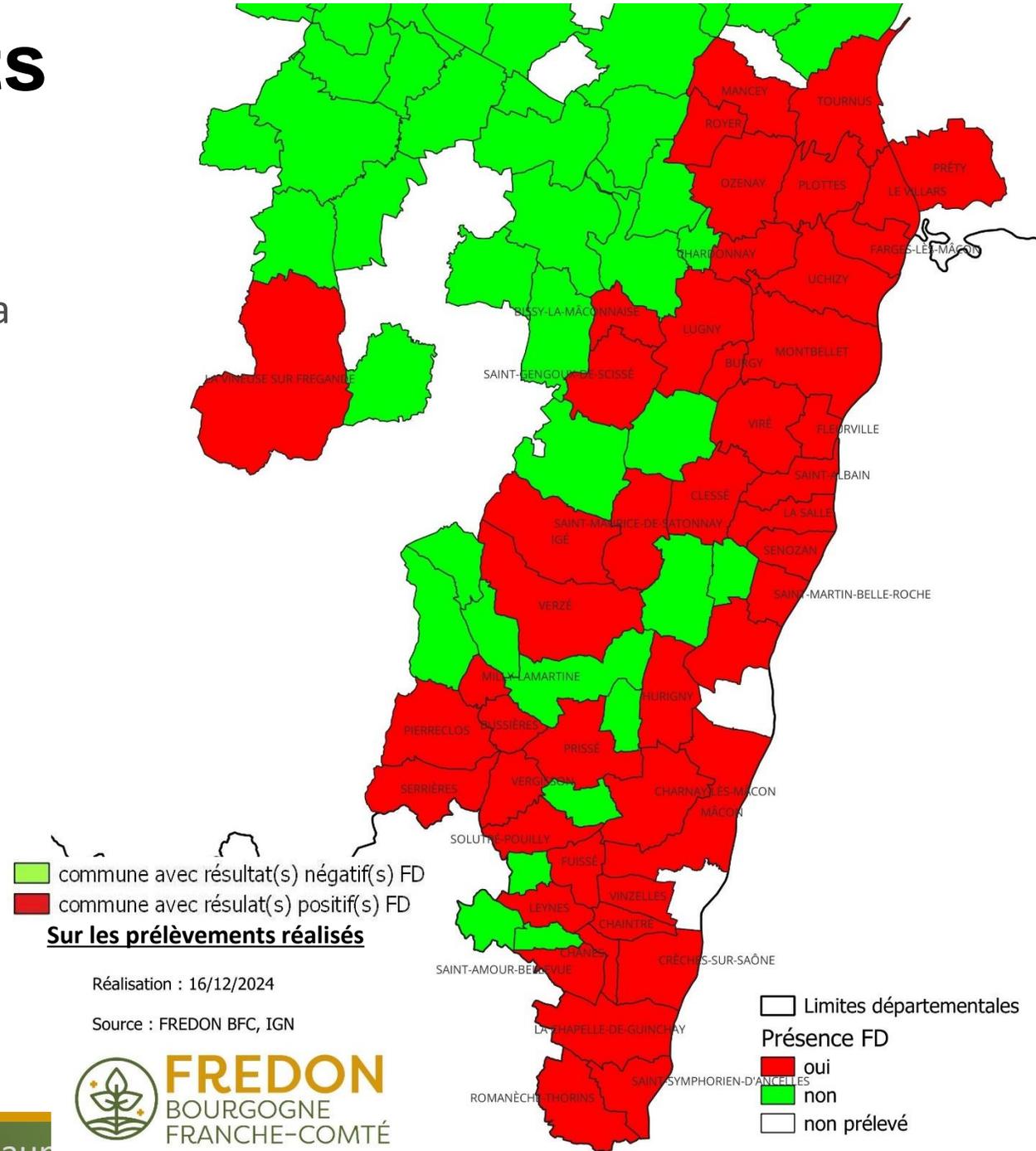


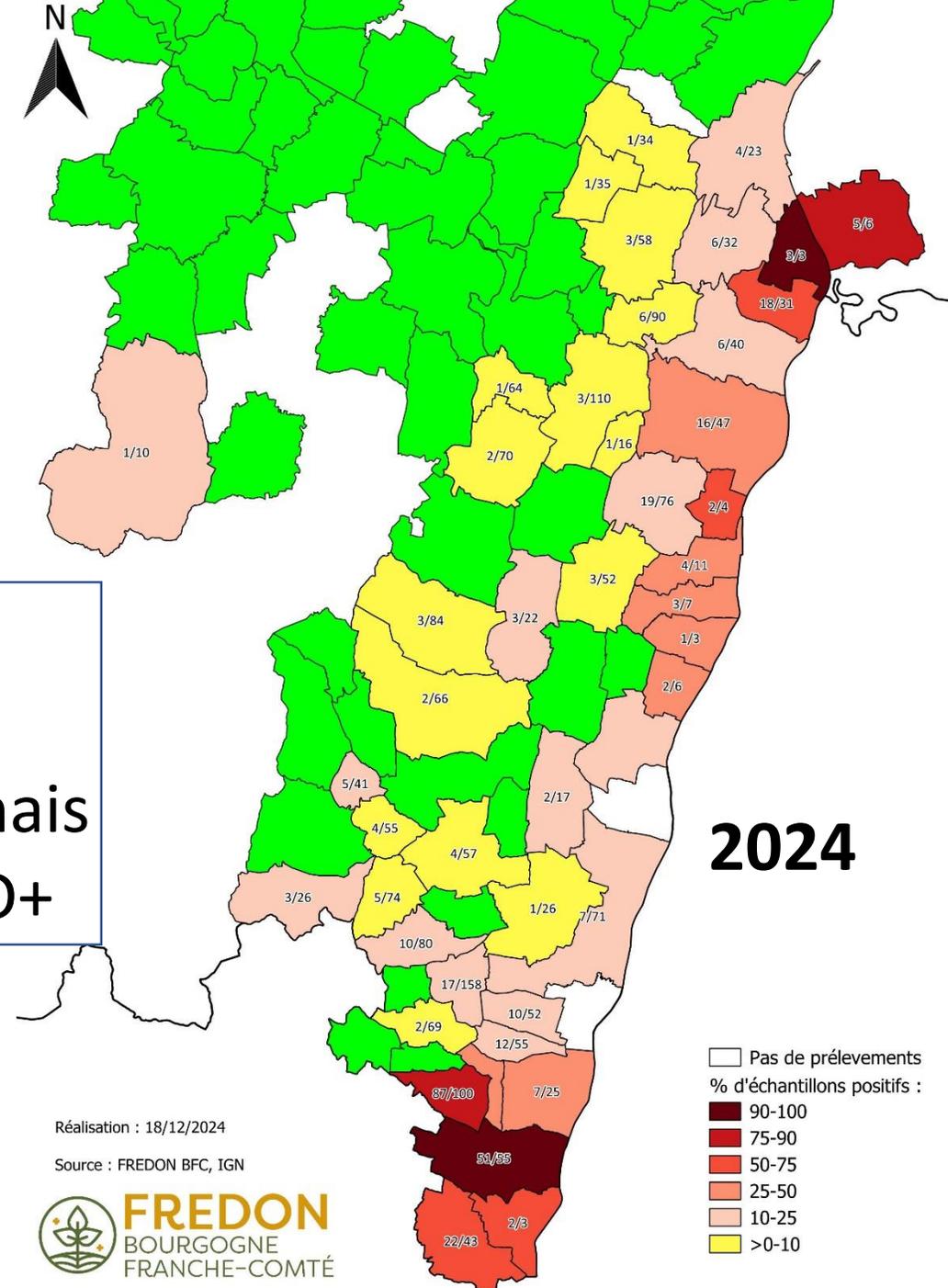
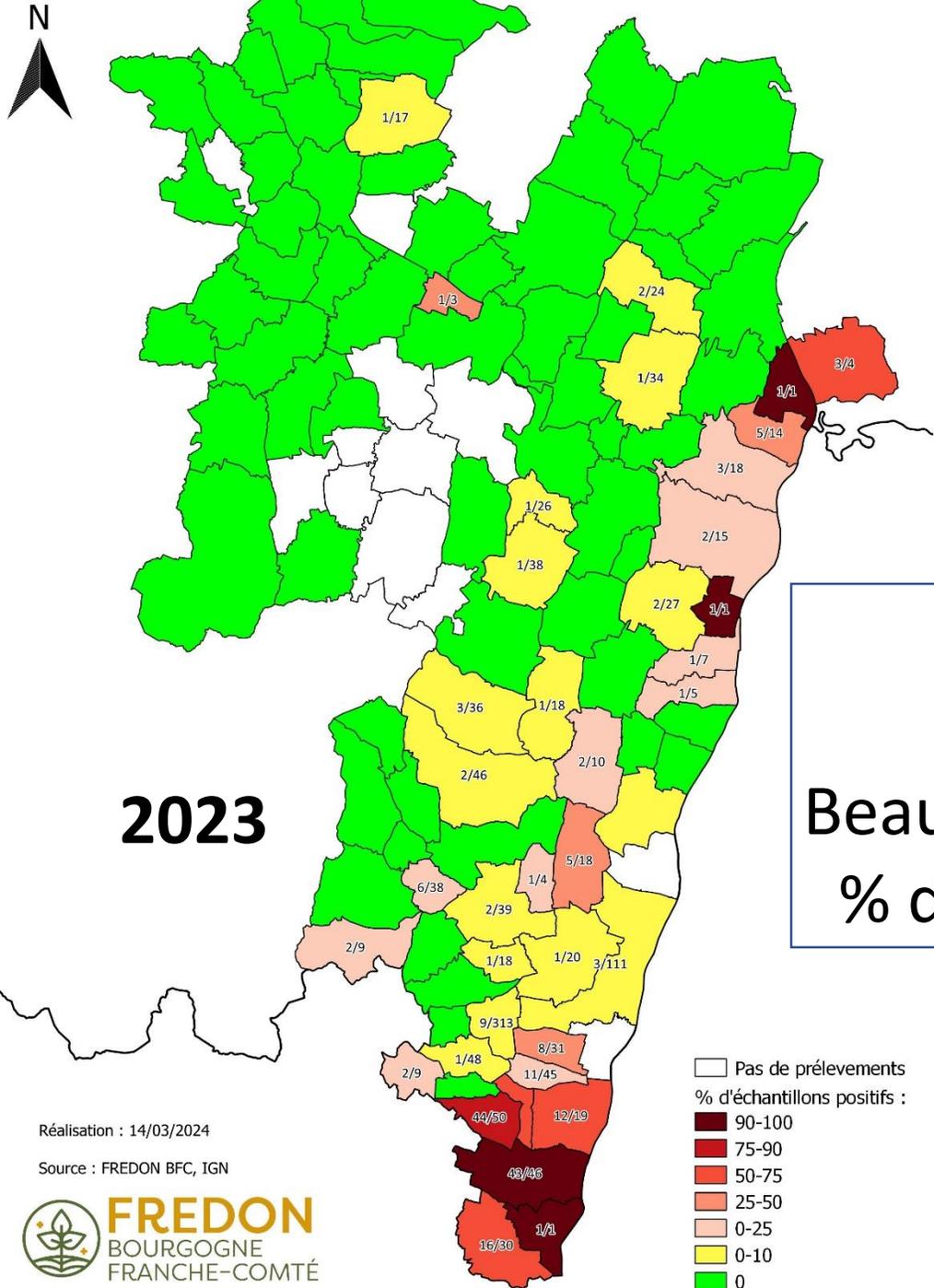
Résultats des prélèvements

2024

• Saône et Loire

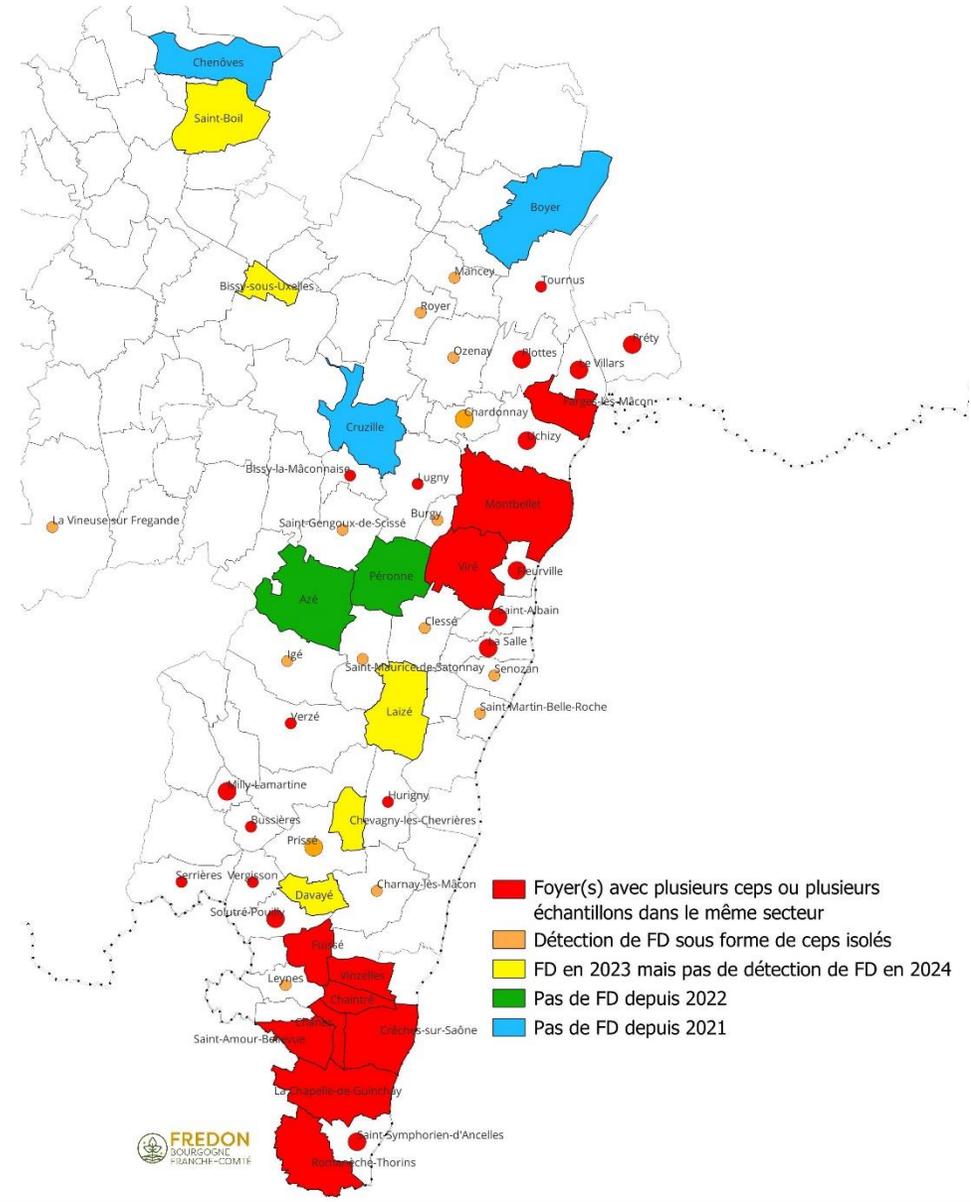
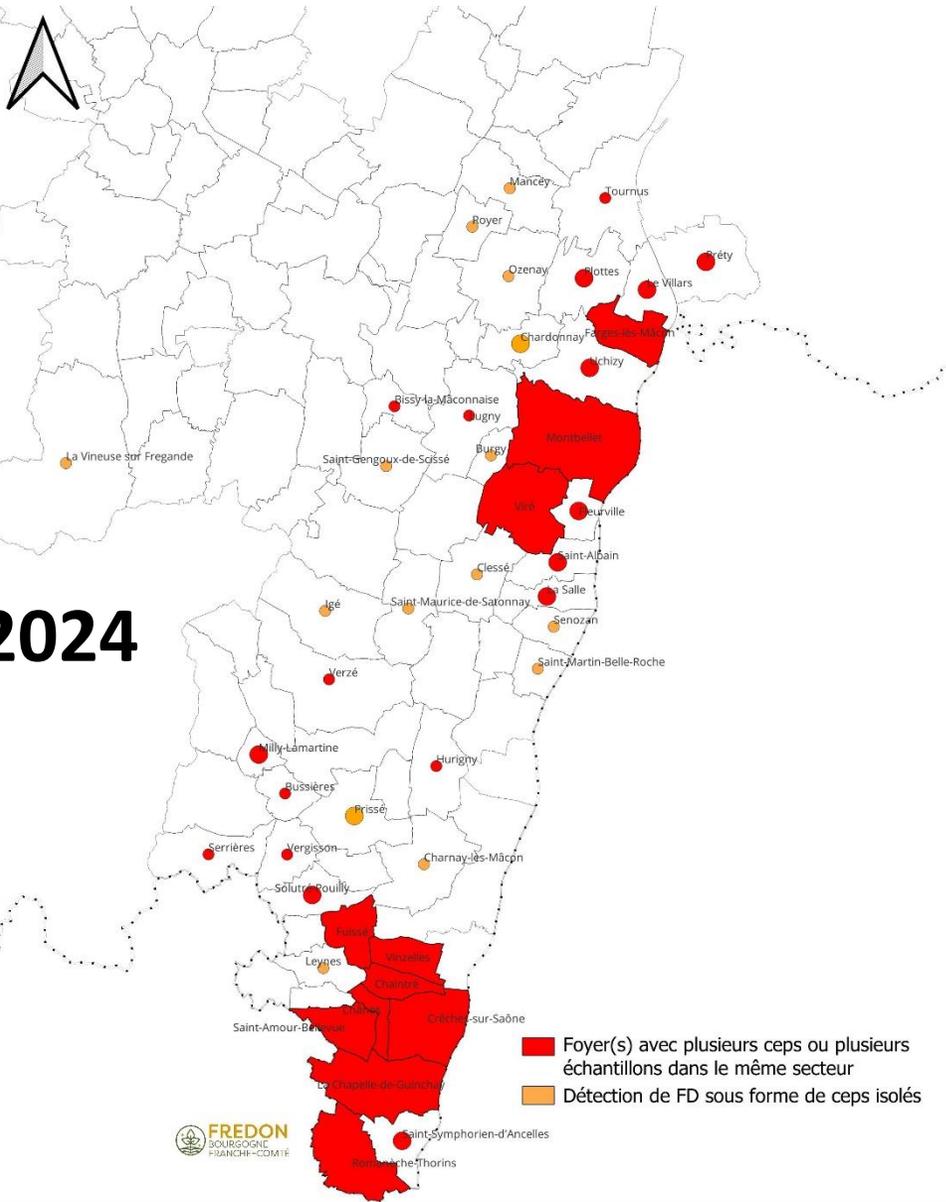
- La Flavescence est toujours fortement présente sur la partie Sud du département (Beaujolais/Mâconnais Sud)
- Poursuite de sa progression vers le Nord (Solutré-Pouilly, Vergisson, Milly Lamartine).
- Dans le secteur du Mâconnais Nord, le nombre d'échantillons positifs FD repart à la hausse de façon significative sur certaines communes (Farges les Mâcon, Montbellet, Viré) et des communes sans détection de FD depuis 1 ou 2 ans sont de nouveau concernées (Lugny, Plottes, Tournus par exemple).
- Un échantillon à la Vineuse sur Frégande dans le Clunisois.

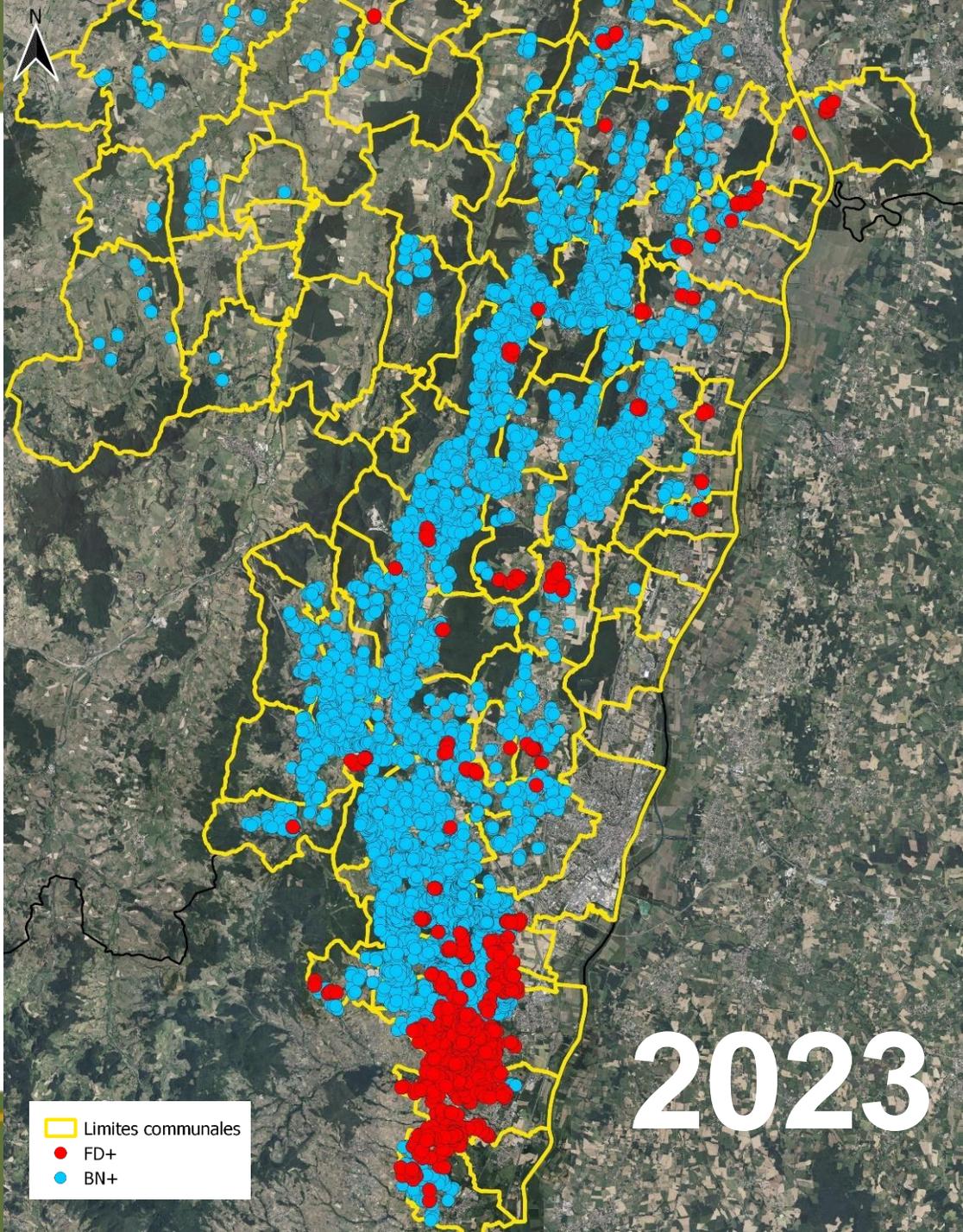




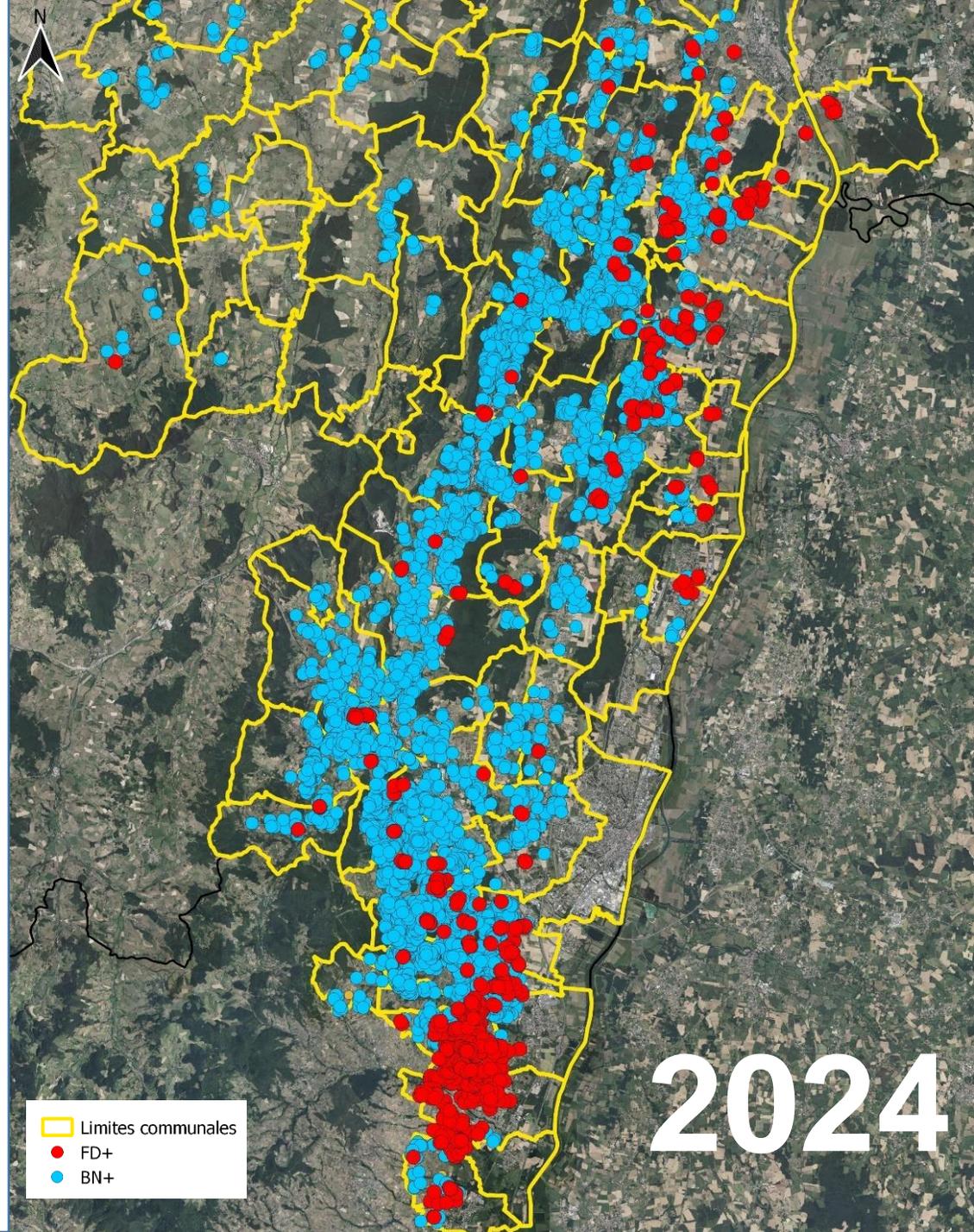
Résultats des prélèvements : précisions sur les zones FD+ depuis 3 ans

ans



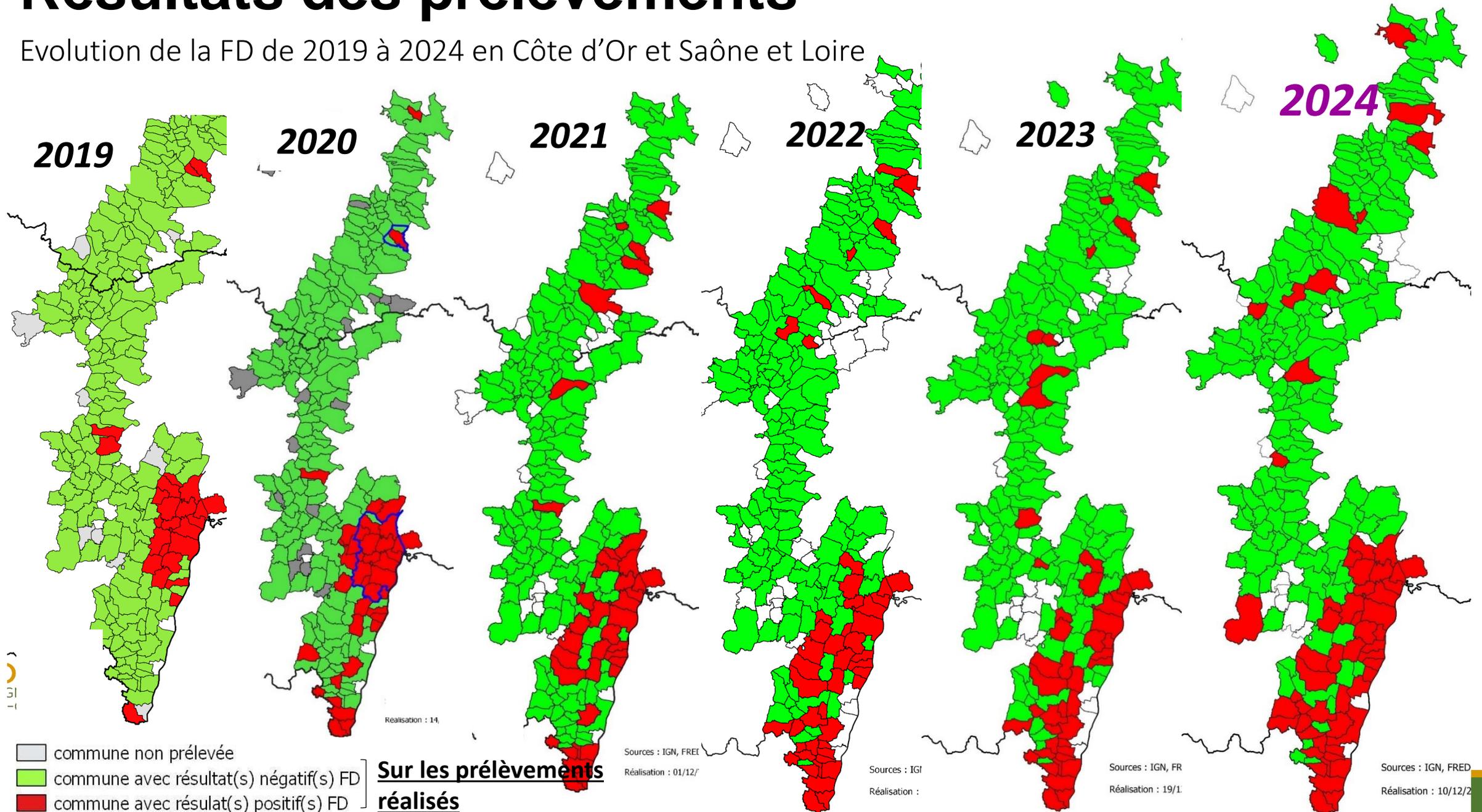


Résultats des prélèvements Beaujolais Mâconnais



Résultats des prélèvements

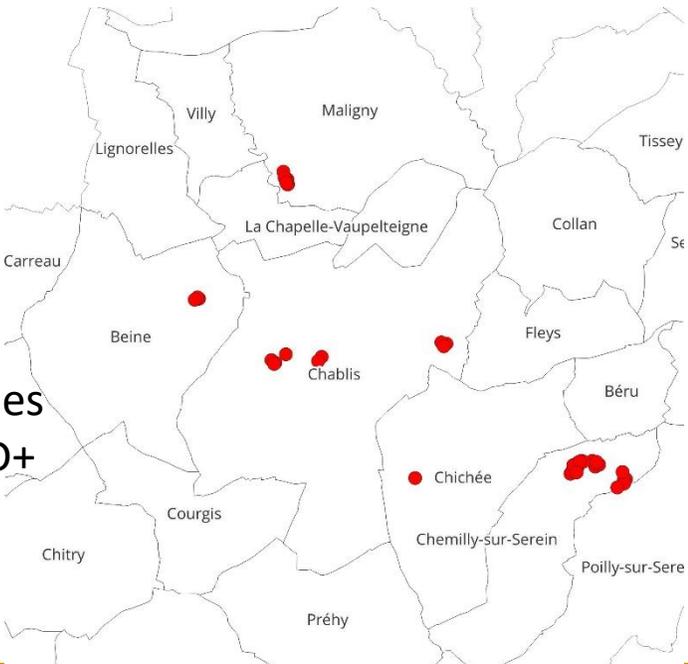
Evolution de la FD de 2019 à 2024 en Côte d'Or et Saône et Loire



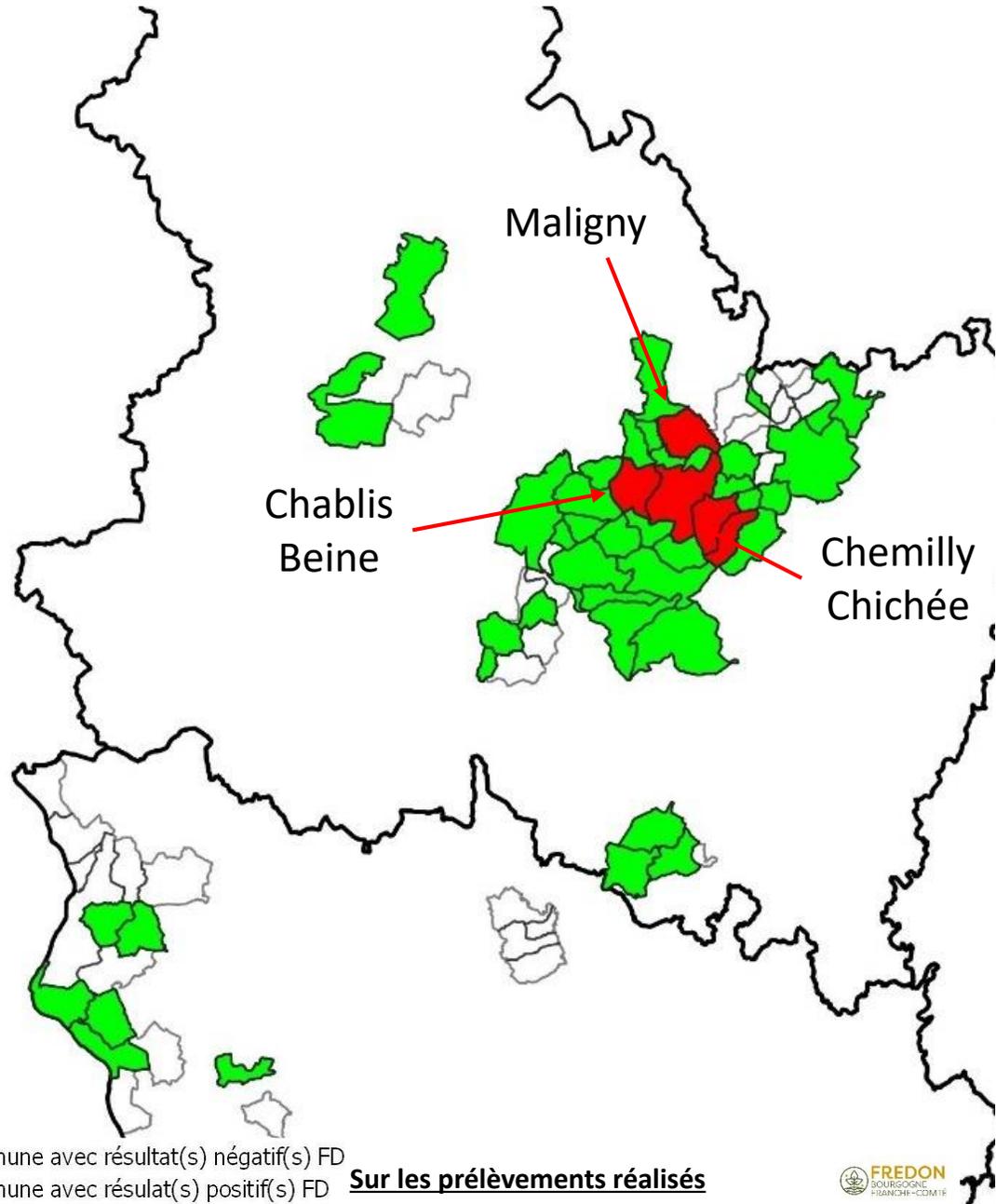
Résultats des prélèvements

Yonne : la Flavescence ne concerne plus uniquement la commune de Maligny touchée depuis 2022 mais s'étend au-delà avec des échantillons positifs détectés sur les communes de Beine, Chablis, Chemilly sur Serein et Chichée.

Sur Maligny, en revanche, FD se recentre sur la zone de départ

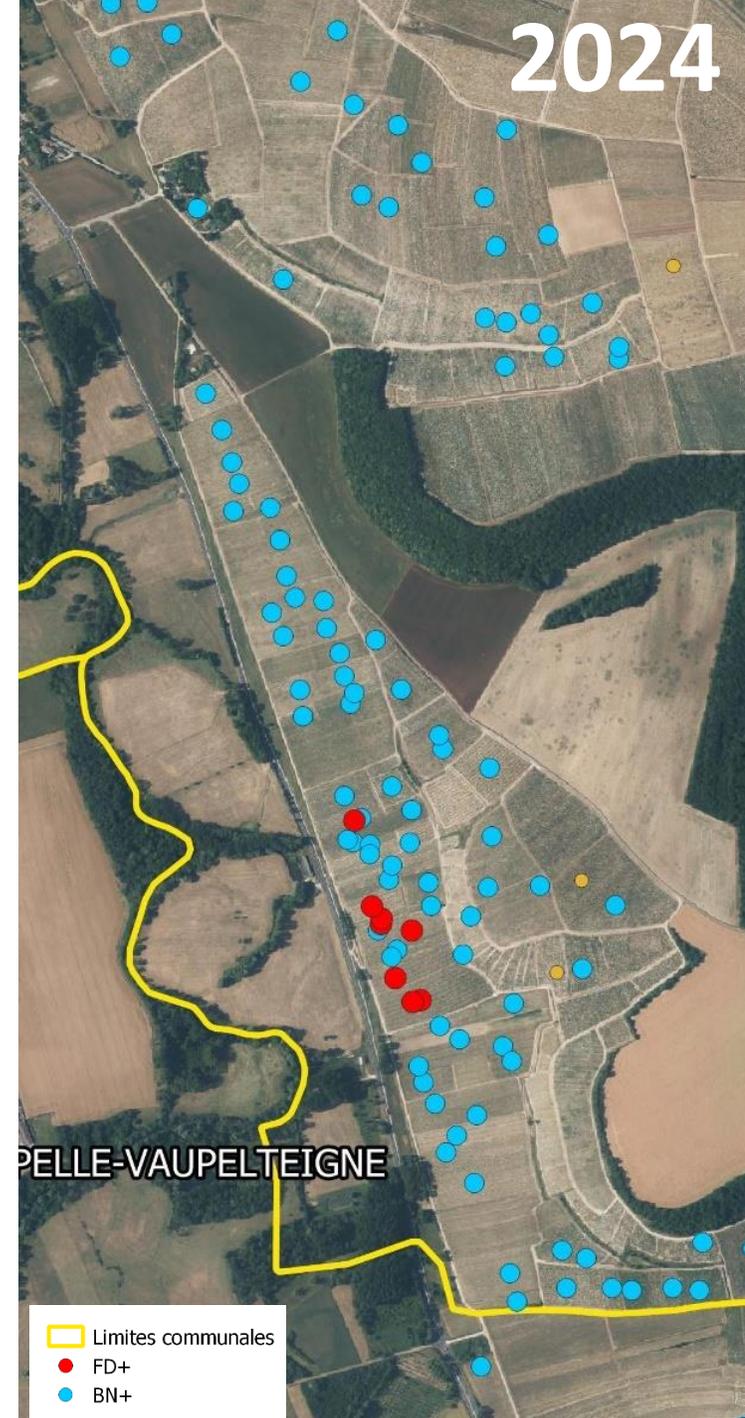
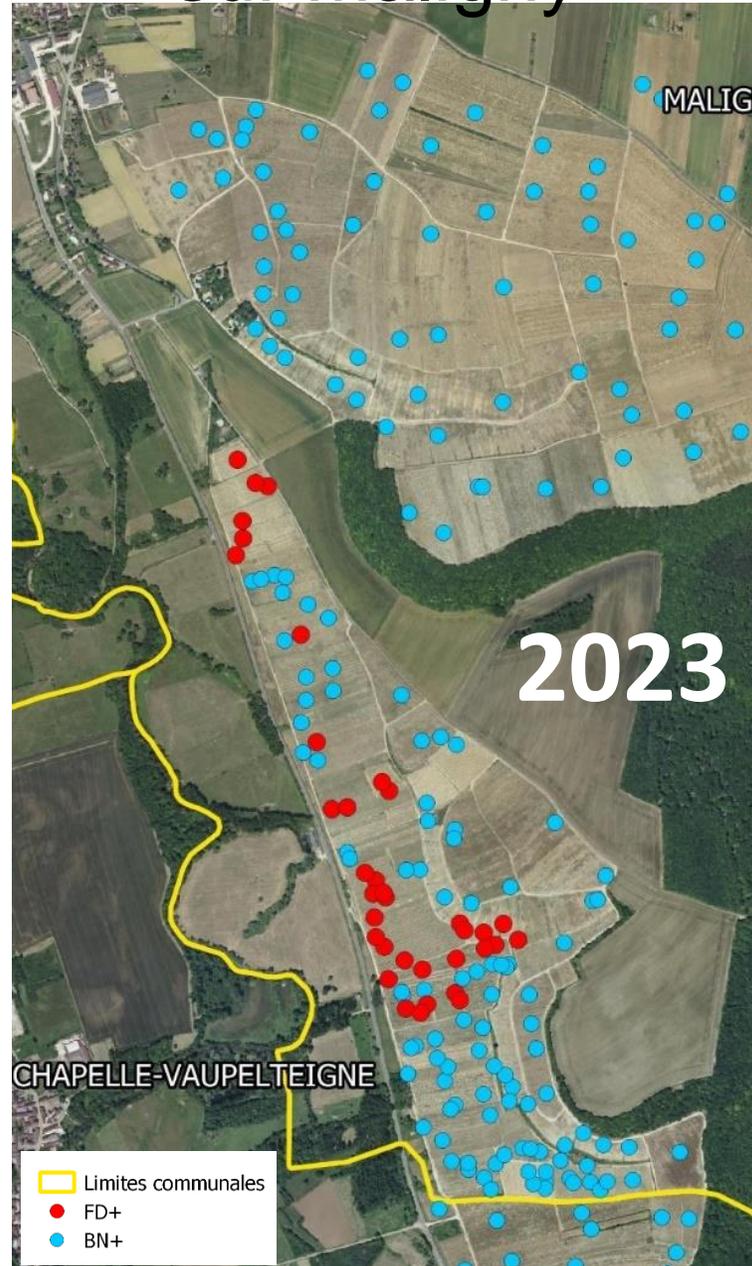
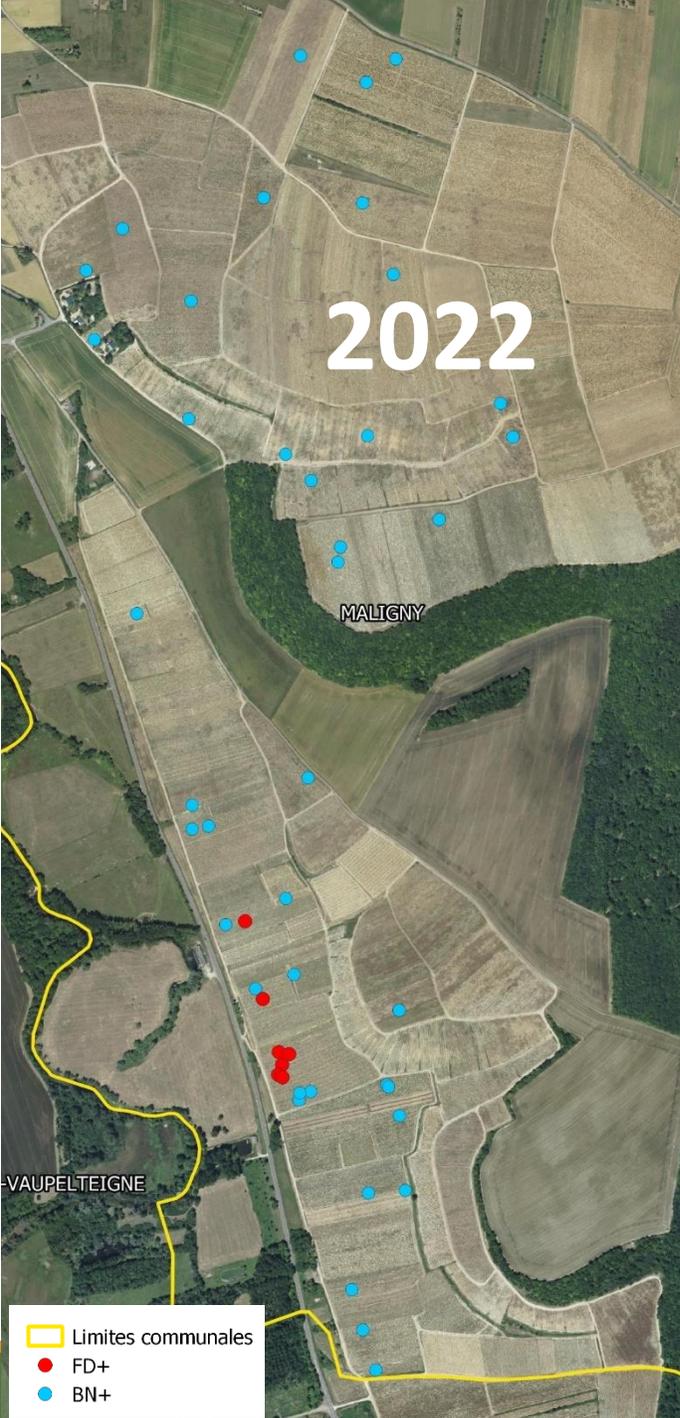


Précisions sur les échantillons FD+

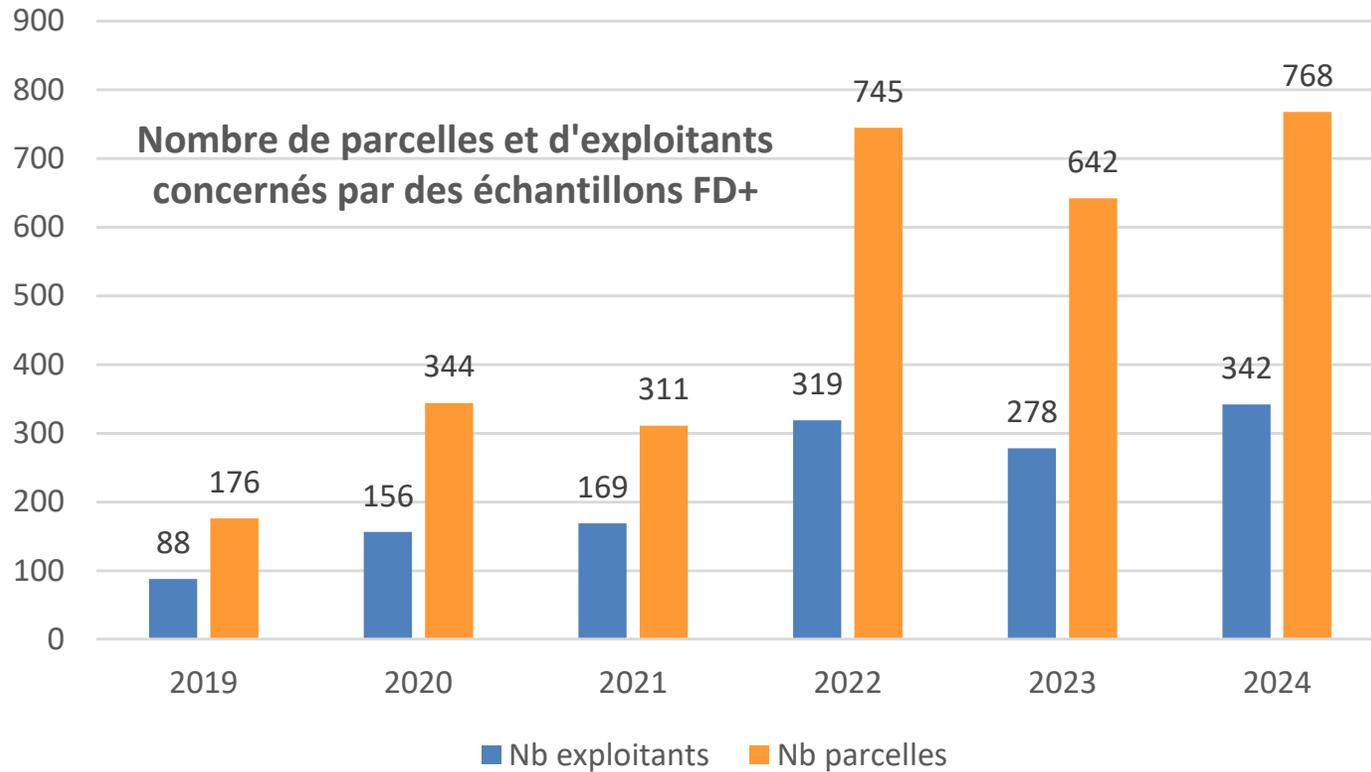


Sur les prélèvements réalisés

Résultats des prélèvements sur Maligny



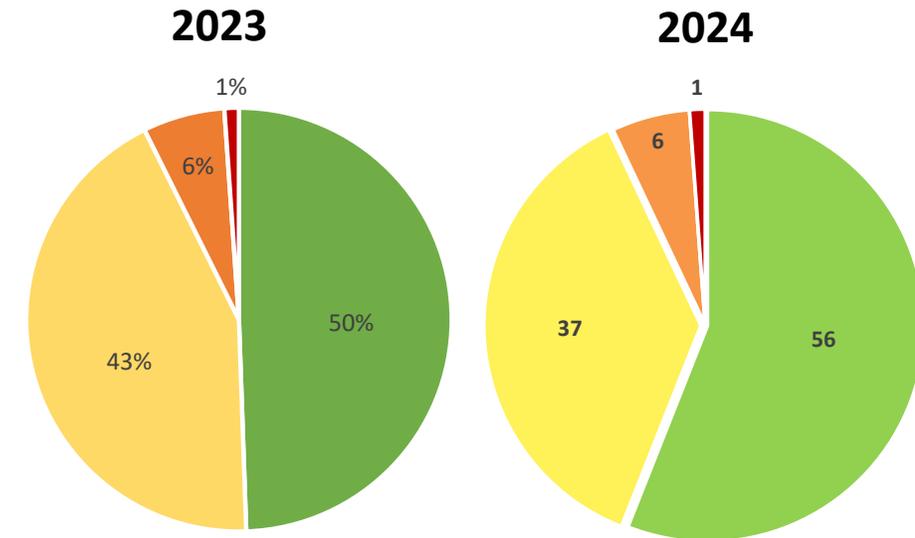
Parcelles et viticulteurs concernés



Plus de communes contaminées, plus d'échantillons positifs

⇒ Plus de parcelles et plus d'exploitants concernés

Tous les viticulteurs des nouveaux secteurs concernés ont été contactés par téléphone + courriers du SRAI pour rappel de l'obligation d'arrachage avant le 31 mars 2025



Pourcentage d'exploitants avec

- 1 parcelle FD+
- 2 à 5 parcelles FD+
- 6 à 10 parcelles FD+
- >10 parcelles FD+

Parcelles à risque 20 % FD

- Risque de dépasser 20 % de ceps FD dès la 1^{ère} année ou en cumul sur 3 ans
- 6 parcelles comptées cep à cep
- 4 à St Amour, 1 à Chânes et 1 à Viré
- 1 parcelle concernée par l'arrachage obligatoire sur St Amour (60 ares), cumul ceps FD sur 3 ans > 20%
- Depuis le retour des arrachages obligatoires en 2022 : 2,8 ha concernés



Bilan de la campagne 2024 🤔😞

- **60 communes concernées dont 9 nouvelles** (3 en Côte d'Or : Gevrey-Chambertin, Plombières les Dijon et Savigny les Beaune, 2 en Saône et Loire : Change, La Vineuse sur Frégande et 4 dans l'Yonne : Beine, Chablis, Chemilly sur Serein et Chichée)
- Les grandes tendances par département
 - **Saône et Loire**
 - Flavescence toujours fortement présente sur la partie Sud du département (Beaujolais/Mâconnais Sud) et poursuit sa progression vers le Nord (Solutré-Pouilly, Vergisson, Milly Lamartine).
 - Dans le secteur du Mâconnais Nord, le nombre d'échantillons positifs FD repart à la hausse de façon significative sur certaines communes (Farges les Mâcon, Montbellet, Viré) et des communes sans détection de FD depuis 1 ou 2 ans sont de nouveau concernées (Lugny, Plottes, Tournus par exemple).
 - En Côte Chalonnaise, on recense un cas isolé sur Montagny les Buxy et le foyer de Mercurey s'étend aux parcelles voisines.
 - Enfin, un petit foyer a été découvert à Change ainsi qu'un échantillon à la Vineuse sur Frégande dans le Clunisois.

- **Côte d'Or** : quelques cas isolés détectés ainsi que 2 petits foyers (celui de Gilly les Cîteaux récurrent depuis 2020 et Savigny les Beaune). A noter l'absence de Flavescence sur les prélèvements effectués sur Prêmeaux Prissey. A suivre
- **Yonne** : la Flavescence ne concerne plus uniquement la commune de Maligny touchée depuis 2022 mais s'étend au-delà avec des échantillons positifs détectés sur les communes de Beine, Chablis, Chemilly sur Serein et Chichée

Augmentation du nombre d'échantillons donc plus de ceps prélevés donc situation vis-à-vis de la FD mieux appréhendée

Evolution pas favorable de la FD en 2024, notamment en Saône et Loire (Mâconnais Sud et Nord) et dans l'Yonne ainsi que quelques foyers ponctuels à surveiller

Objectif des 5000 échantillons atteint possible car prospections avant vendanges



FREDON
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Flavescence Dorée 2024

Bilan de la campagne

dans le vignoble Jurassien

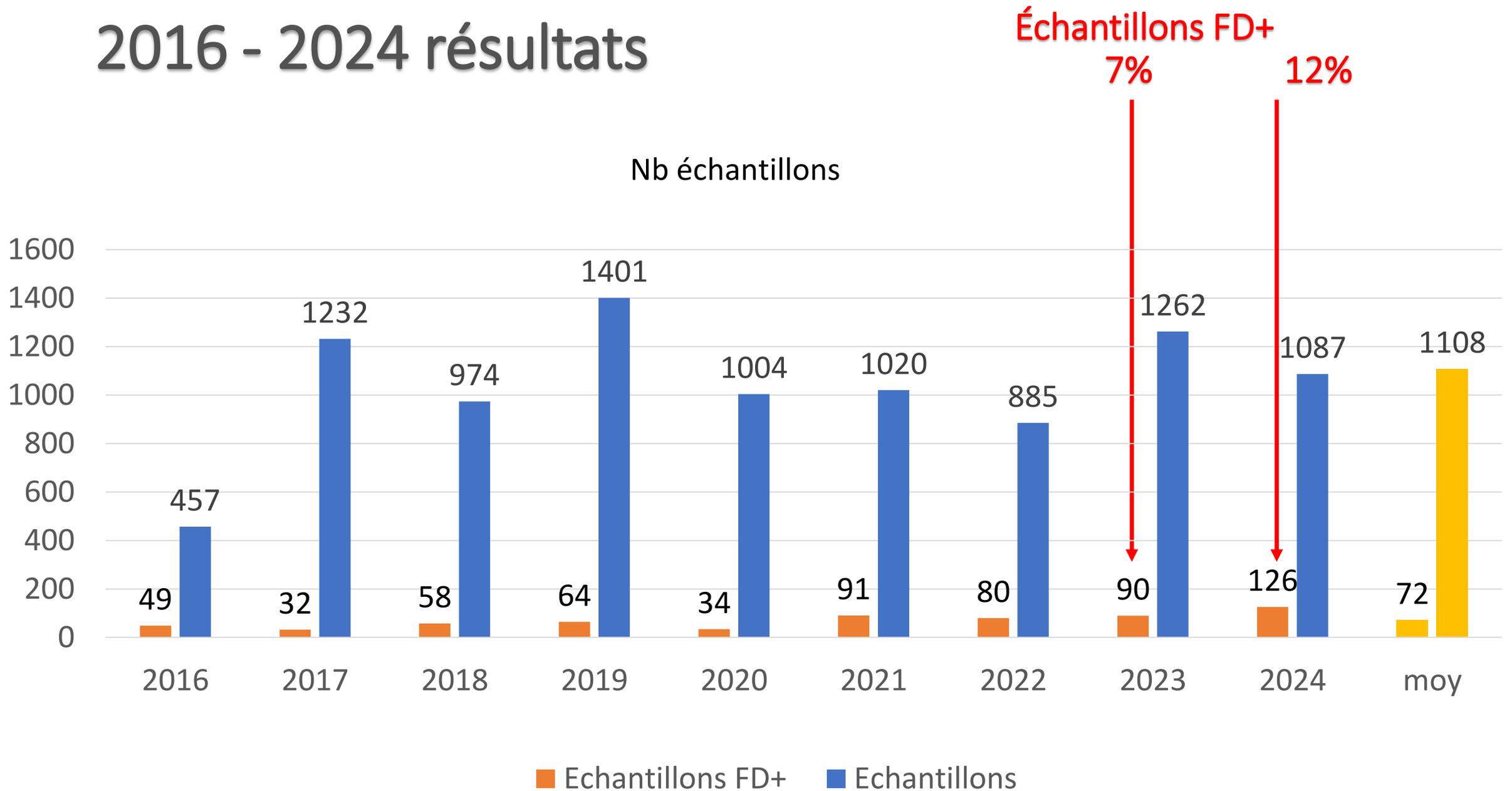


Participations aux prospections

- 153 Non-participations (contre 155 en 2023) dont:
 - **12** exploitants >1ha (contre 22 en 2023) : 6 avec excuse supposée ou difficultés; les 6 autres domaines de <3ha (seuls 3 récidivistes)
 - 141 exploitants <1ha (pro ou non);contre 133 en 2023)
- 3 excusés>1ha (médical)
- 13 participations insuffisantes (contre 42 en 2023) :
 - 9 exploitants >1ha et manque + d'1 matinée (9 en 2023): dont 5 ont prévenus et/ou sont encadrants
 - 4 exploitants où manque < 1jour (contre 19 en 2023)

Nette amélioration par rapport aux autres années!

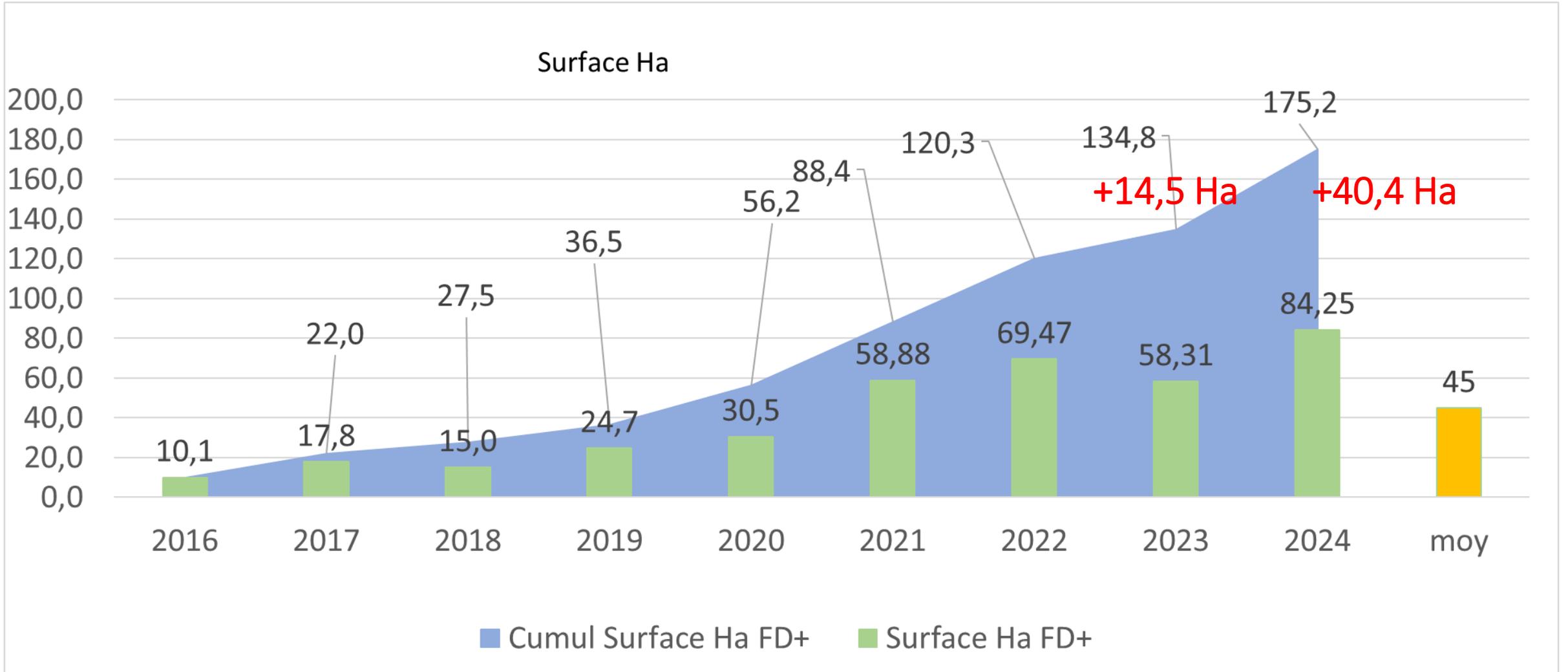
2016 - 2024 résultats



+ 49 nouvelles parcelles en 2024

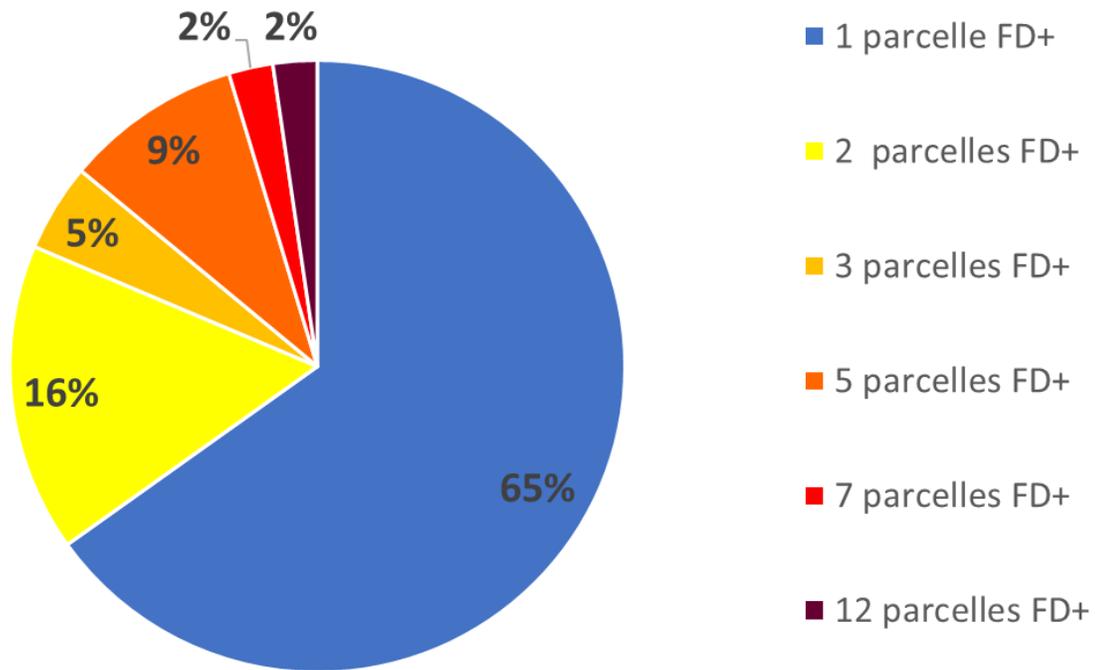
2016 - 2024 résultats

8 % du vignoble
~17% du l'AOC Arbois
2024 : certaines parcelles historiques FD non
prélevées

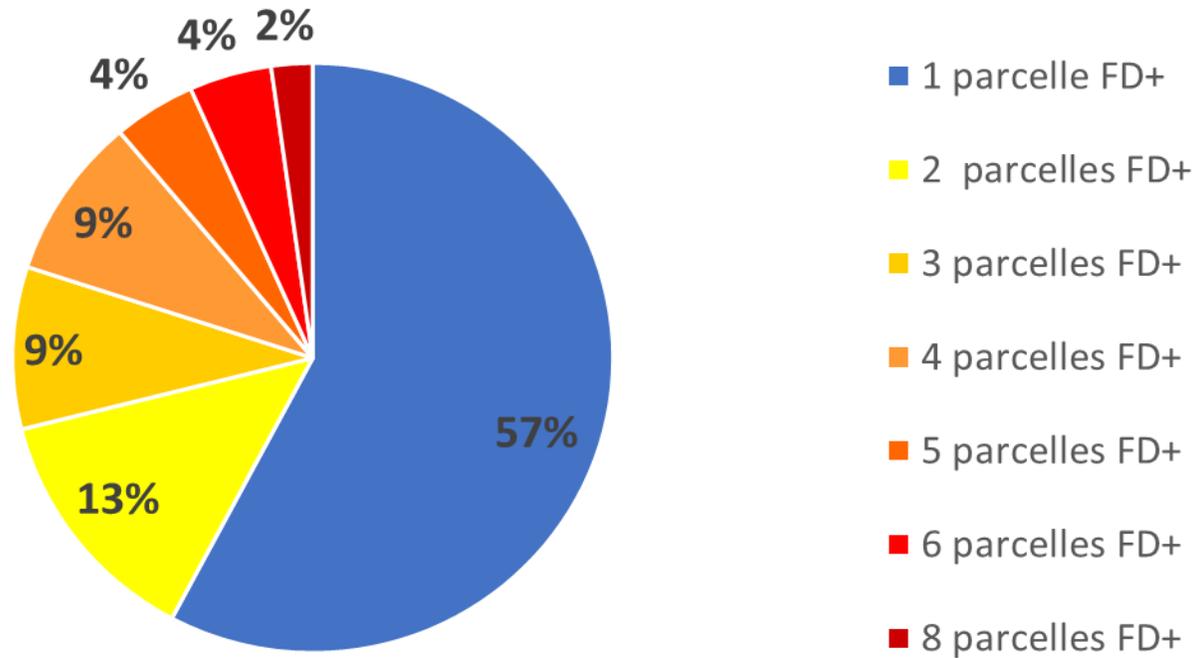


2016 – 2024 résultats

2023 : Nb exploitants possédant....



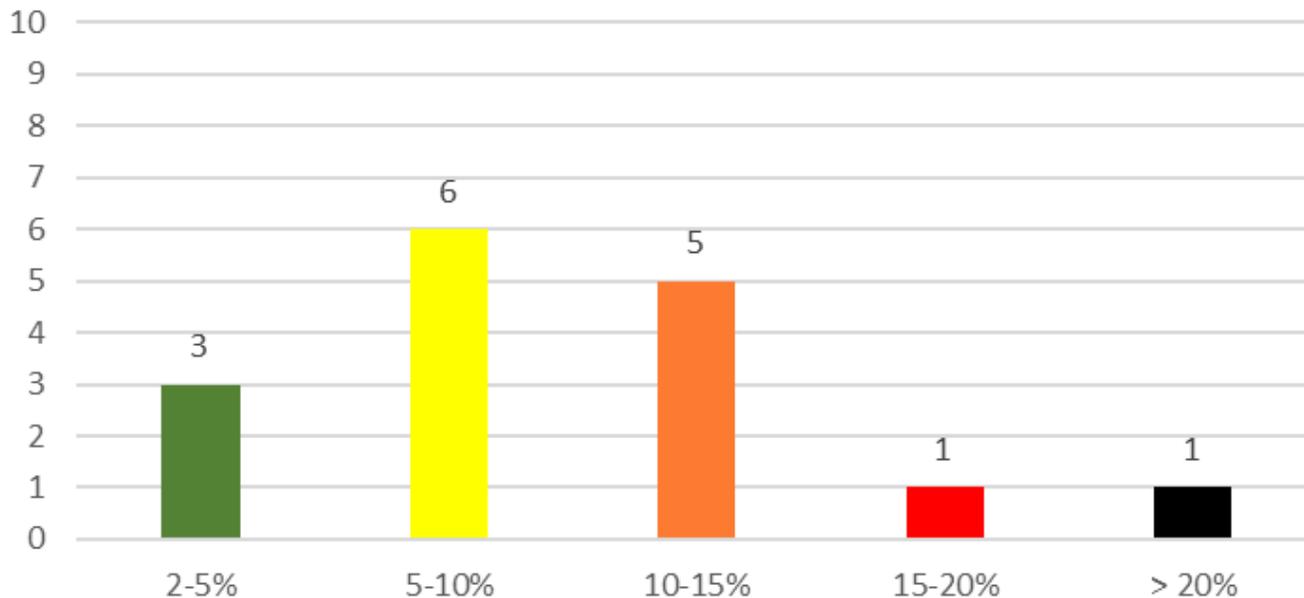
2024 : Nb exploitants possédant....



Sécurisation des parcelles FD+

29 parcelles suivies pour le risque de dépassement 20% de symptômes
16 parcelles comptées

2022-2024 : % par classe taux de jaunisse



2024:

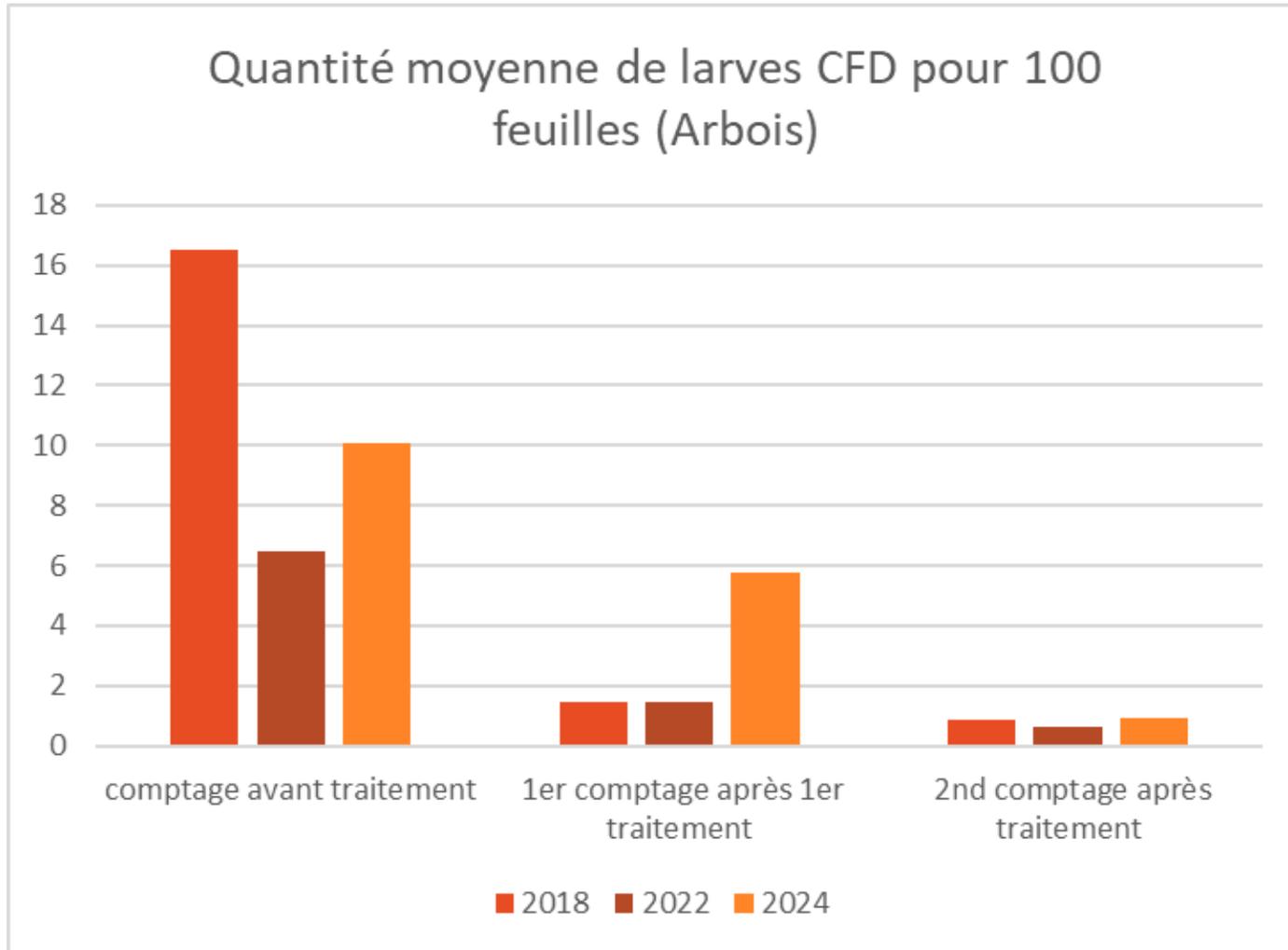
1 parcelle dépasse le cumul de 20% de ceps symptomatiques sur 3 ans (seuil d'arrachage de la parcelle).

6 autres se situent entre 10 et 17% !

Et **2** parcelles ont été arrachées par le propre chef des exploitants car jugées non gérables.

Vecteur

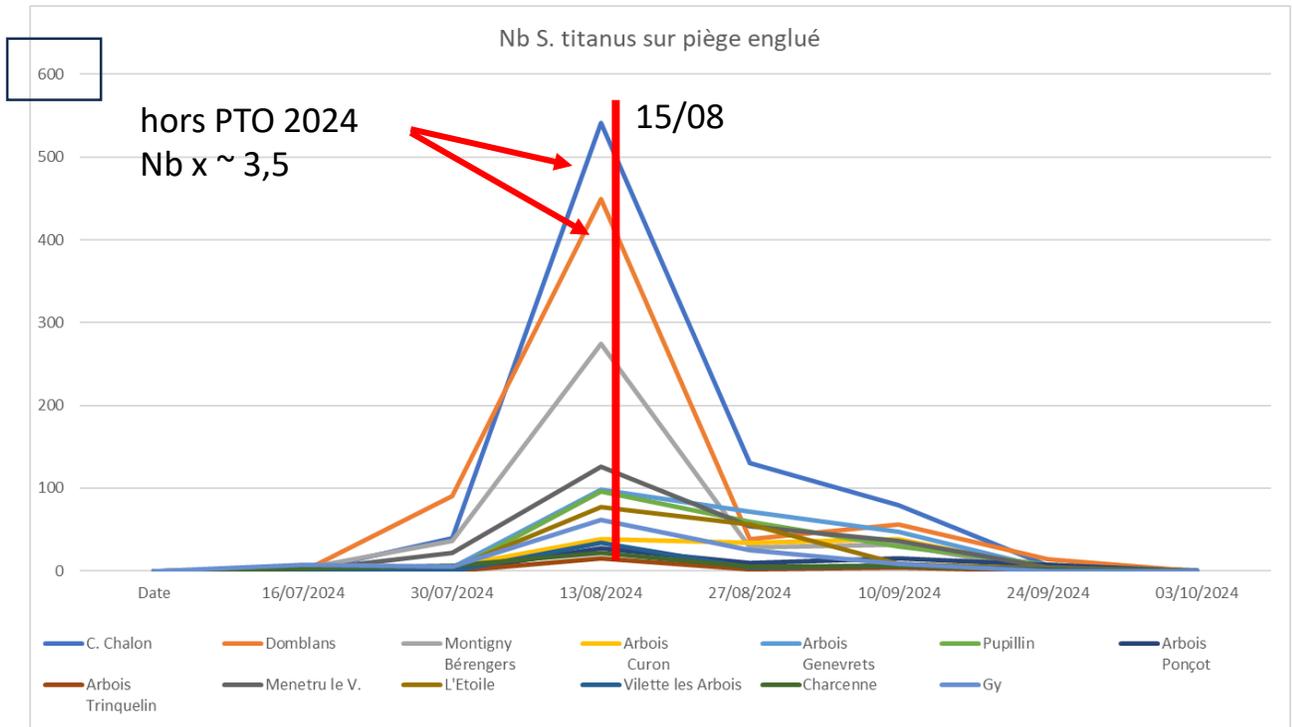
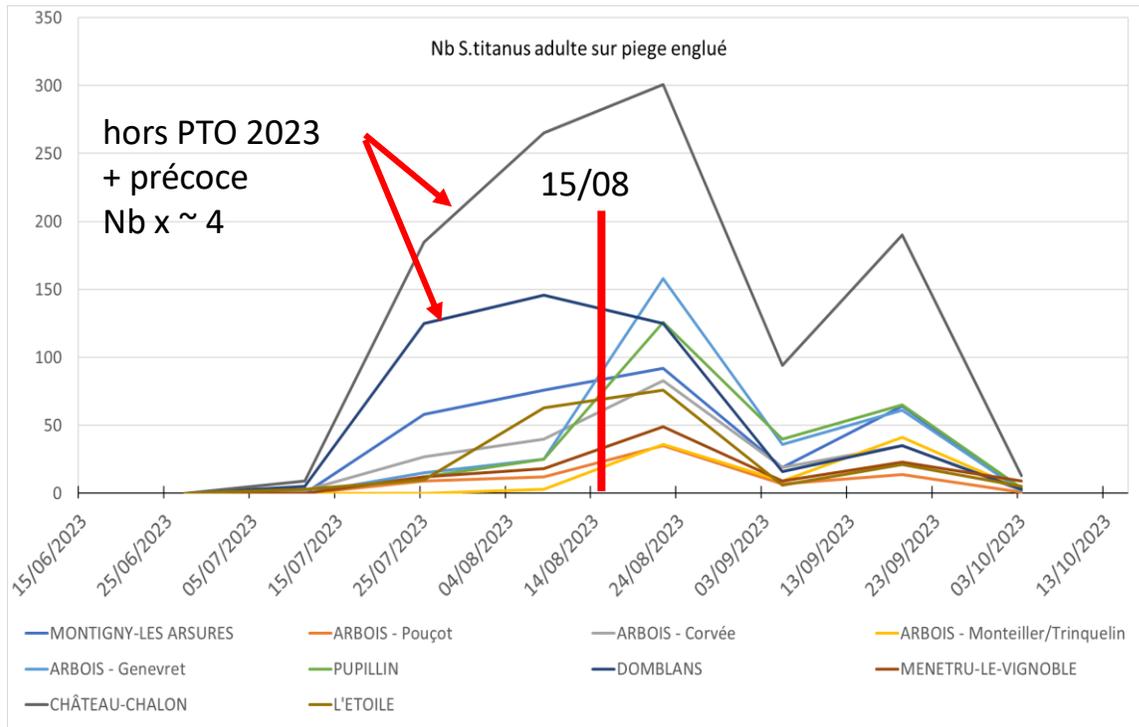
Efficacité des traitements



Malgré les traitements N-1:
population forte en début de
campagne

Efficacité des traitements

2024 suivi cicadelle adulte



En résumé

En 2024 :

- 1087 échantillons
- 126 FD+
- 104 parcelles FD+ dont 49 nouvelles

Secteur	parcelles FD+	commentaire / évolution
Arbois/Montigny	79	Augmentation du nombre de parcelles dans les foyers historiques et nette extension aux abords de ceux-ci
Sud d'Arbois	20	Augmentation nombre de parcelles dans ou aux abords du foyer "Trinquelins/combe berçot" confirmation ou nouvelles zones: <i>Guillebouton, La Pinte, Geillon, Sorbief, Grillard, Spoi, Buvilly Peulyes</i>
Villette	1	Légère regression
Grozon	3	Confirmation du foyer; pas d'évolution
Molamboz	1	Nouveau foyer; parcelle à 170m d'autres
Cesancey	0	Foyers 2022 / aucune détection en 2023 et 2024
Perrigny	0	

« L'expertise végétale pour la santé
de l'environnement »



FREDON

BOURGOGNE

FRANCHE-COMTÉ

**Merci de votre
attention**

Siège : 1 rue Jean Baptiste Gambut – 21200 BEAUNE

Site d'Ecole Valentin : Espace Valentin Est – 12 rue de Franche-Comté – Bât E – 25480 ECOLE VALENTIN